



HAL
open science

**La carte de la végétation de la France au 1/200 000 ;;
Carte de la Végétation de la France. Toulouse, C. N.R.
S. ;; Rennes(n° 22, 1962) et Brest (n° 21, 1965, notice
sommaire à part 21 p.) par R. Corillion ;; Bordeaux(n°
56, 1963) par Mlle Izard, G. Lascombes, D. Lavergne,
Cl. Leredde, P. Rey ;; Bergerac(n° 57, 1963) par D.
Lavergne ;; Foix(n° 77, 1961) par H. Gaussen ;;
Carcassonne(n° 72, 1964) par H. Gaussen avec la
collaboration de G. Cabaussel, G. Dupias et L. Mestre ;
La Corse (n° 80-81), 1965, une notice sommaire à part
de 21 p., par G. Dupias, H. Gaussen, Mlle Izard, P. Rey**
Georges Bertrand

HAL Id: hal-02611079

<https://hal.science/hal-02611079>

Submitted on 18 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

► **To cite this version:**

Georges Bertrand. La carte de la végétation de la France au 1/200 000 ;; Carte de la Végétation de la France. Toulouse, C. N.R. S. ;; Rennes(n° 22, 1962) et Brest (n° 21, 1965, notice sommaire à part 21 p.) par R. Corillion ;; Bordeaux(n° 56, 1963) par Mlle Izard, G. Lascombes, D. Lavergne, Cl. Leredde, P. Rey ;; Bergerac(n° 57, 1963) par D. Lavergne ;; Foix(n° 77, 1961) par H. Gaussen ;; Carcassonne(n° 72, 1964) par H. Gaussen avec la collaboration de G. Cabaussel, G. Dupias et L. Mestre ; La Corse (n° 80-81), 1965, une notice sommaire à part de 21 p., par G. Dupias, H. Gaussen, Mlle Izard, P. Rey. Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, 1966, pp.186-192. hal-02611079

La carte de la végétation de la France au 1/200 000 :

Carte de la Végétation de la France. Toulouse, C. N. R. S. ;

Rennes (n° 22, 1962) et *Brest* (n° 21, 1965, notice sommaire à part 21 p.) par R. Corillion ;

Bordeaux (n° 56, 1963) par Mlle Izard, G. Lascombes, D. Lavergne, Cl. Leredde, P. Rey ;

Bergerac (n° 57, 1963) par D. Lavergne ;

Foix (n° 77, 1961) par H. Gaussen ;

Carcassonne (n° 72, 1964) par H. Gaussen avec la collaboration de G. Cabaussel, G. Dupias et L. Mestre ;

La Corse (n° 80-81), 1965, une notice sommaire à part de 21 p., par G. Dupias, H. Gaussen, Mlle Izard, P. Rey

Georges Bertrand

Citer ce document / Cite this document :

Bertrand Georges. La carte de la végétation de la France au 1/200 000 ; *Carte de la Végétation de la France*. Toulouse, C. N. R. S. ; *Rennes* (n° 22, 1962) et *Brest* (n° 21, 1965, notice sommaire à part 21 p.) par R. Corillion ; *Bordeaux* (n° 56, 1963) par Mlle Izard, G. Lascombes, D. Lavergne, Cl. Leredde, P. Rey ; *Bergerac* (n° 57, 1963) par D. Lavergne ; *Foix* (n° 77, 1961) par H. Gaussen ; *Carcassonne* (n° 72, 1964) par H. Gaussen avec la collaboration de G. Cabaussel, G. Dupias et L. Mestre ; *La Corse* (n° 80-81), 1965, une notice sommaire à part de 21 p., par G. Dupias, H. Gaussen, Mlle Izard, P. Rey. In: Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, tome 37, fascicule 2, 1966. pp. 186-192;

https://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1966_num_37_2_4546_t1_0186_0000_2

LA CARTE DE LA VÉGÉTATION DE LA FRANCE AU 1/200 000

Carte de la Végétation de la France. Toulouse, C. N. R. S.

Depuis quelques années, les coupures de la Carte de la Végétation de la France sortent à une rapide cadence : environ quatre cartes par an. Ce résultat a été atteint grâce à une utilisation systématique de la photo-interprétation. La prospection sur le terrain est réduite au minimum; elle est aussi très rationalisée (véhicule laboratoire, magnétophone portatif etc). Le tableau d'assemblage ci-joint fait le point de la situation au 1^{er} mai 1966 et du programme de publication pour les années à venir. Nous allons analyser ici les dernières cartes parues en insistant sur les aspects de la dynamique végétale.

RENNES (n° 22, 1962) et BREST (n° 21, 1965, notice sommaire à part 21 p.) par R. Corillion.

Ces deux cartes couvrent la majeure partie de la Bretagne péninsulaire. La relative monotonie des paysages végétaux tient à l'homogénéité des conditions écologiques et surtout à « l'atlantisme » qui est le caractère floristique dominant. Cependant, du littoral aux reliefs de l'intérieur, comme de la Basse à la Haute Bretagne, on note une modification progressive du tapis végétal. La Chênaie atlantique à Pédonculé domine partout. Le Chêne Pédonculé est, par excellence, l'arbre des bois dégradés et du bocage. Sur le littoral plus sec, il s'associe à l'Orme. Vers l'intérieur, il cède progressivement la première place au Hêtre qui caractérise la série silicicole atlantico-montagnarde. Dans le bassin de Rennes, la prédominance du Chêne Sessile et l'apparition du Charme et des Tilleuls révèlent les premières influences médio-européennes. La forêt ne subsiste qu'à l'état de lambeaux. L'enrésinement est très avancé (*Abies pectinata*, *Pinus maritimus* ou *insignis*, *Picea*). Malgré son recul et son état de délabrement, la lande bretonne conserve un grand intérêt phytogéographique. Les landes climaciques en coussins des îles et des « côtes sauvages » (presqu'île de Crozon, Léon etc) n'ont qu'une extension très réduite (que l'on a eu parfois tendance à surestimer). L'auteur en donne une définition très précise (notice de BREST, p. 15). La lande bretonne est, pour l'essentiel, une formation secondaire. On y reconnaît trois faciès : la lande sèche à *Erica cinerea* (type culminant de la Montagne d'Arrée), la lande mésophile à *Erica ciliaris* et une humide à *Erica tetralix* qui passe progressivement à la tourbière à Sphaignes.

Il est particulièrement intéressant de suivre la dégradation des influences atlantiques. Un premier « échelon d'appauvrissement » littoral et eu-atlantique est formé par *Tamarix anglica*, *Armeria maritima*, *Scilla verna*, un deuxième par la disparition de *Lithospermum*

diffusum, le troisième, et peut-être le plus important, est celui d'*Ulex Gallii* qui ne pénètre pas en Haute Bretagne où il est relayé par *Ulex nanus*. La végétation littorale est très soigneusement répertoriée (cf. la notice sommaire de BREST p. 6-9). La classification adoptée peut servir de point de repère pour les études géomorphologiques (basse slikke à Zostères, haute slikke à Salicornes, schorre à Glycéries etc).

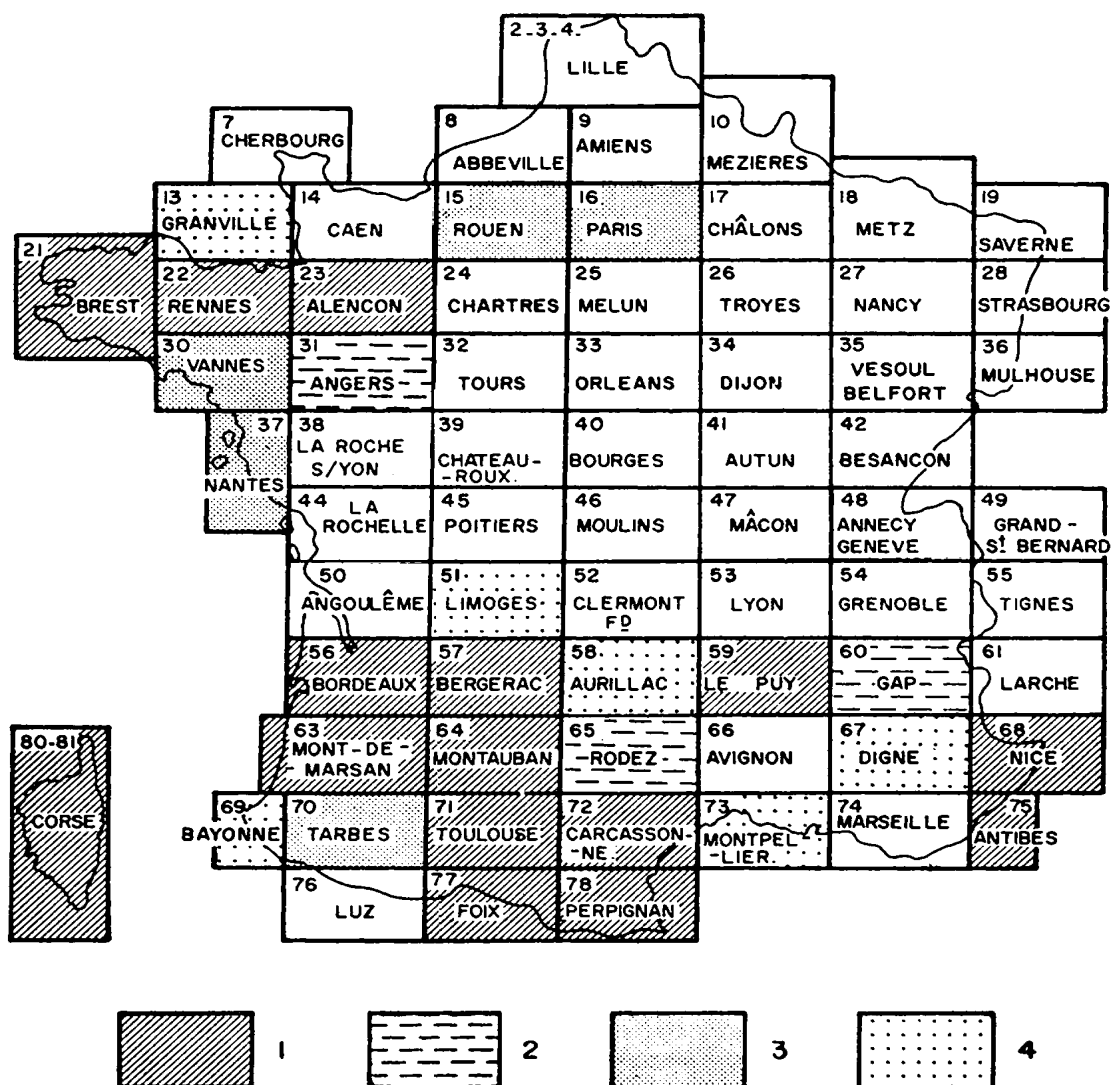
Dans les notices sommaires, l'auteur s'astreint à donner les termes de comparaison avec la classification phytosociologique. Signalons qu'une petite erreur s'est glissée dans la notice de BREST, p. 5 : « les coulées de solifluxion, les sols gélivés et cryoturbés avec head rappellent l'importance des phénomènes glaciaires. » C'est, bien sûr, « périglaciaire » qu'il faut lire.

BORDEAUX (n° 56, 1963) par M^{lle} Izard, G. Lascombes, D. Lavergne, Cl. Leredde, P. Rey; BERGERAC (n° 57, 1963) par D. Lavergne.

La publication des coupures de TOULOUSE, MONTAUBAN et MONT-DE-MARSAN nous avait depuis longtemps familiarisés avec la « mosaïque écologique » (P. Rey) des pays aquitains. L'ensemble BORDEAUX-BERGERAC permet de faire une coupe biogéographique d'Est en Ouest à travers ces mêmes paysages végétaux mais, cette fois, au Nord de la Garonne. Comme dans toutes les régions de plaine, ce sont les affleurements géologiques qui déterminent la répartition des sols sur lesquels se calquent les grands ensembles végétaux. Le plus homogène est, bien entendu, celui des Landes. Il est dominé par le Pin maritime de reboisement ou d'essaimage naturel. La pinède, qui d'ailleurs est loin d'être continue, cache mal une assez grande variété écologique. Les deux facteurs dominants, étroitement imbriqués, sont les conditions de drainage et de pédogénèse (qu'elle soit actuelle ou héritée). Les secteurs marécageux sont colonisés par l'écotype humide de la Molinie, à mesure que le drainage s'améliore on voit apparaître l'Ajone nain, la Fougère Aigle et, sur les croupes sèches, la Callune. Quelques stations de Chêne Vert, de Chêne-Liège et de Filaire se disséminent dans les biotopes d'abri, en particulier dans les dunes littorales. A l'Est des Landes, dans l'Entre-deux-mers, les pays du Dropt et du Marmandais, la variété des sols (terreforts, boubènes, sols rendziniformes) et des expositions, due à la dissection du relief, entraîne un émiettement du tapis végétal à l'échelle de la colline et du vallon. Le cortège atlantique domine avec les Chênes Pédonculé et Tauzin. Mais on y rencontre aussi les éléments de la série du Rouvre et du Hêtre. A noter, sur les sols calcaires, des plantes subméditerranéennes avec le Chêne Vert et enfin, sur des placages siliceux, quelques maigres stations de Chêne-Liège.

Sur les causses du Périgord et du Quercy, la végétation forme des masses homogènes en fonction de la nature des sols. Sur les

trainées de sidérolithique, silicieux et frais, on retrouve un mélange à base de Pédunculé et de Tauzin; c'est le « pays au bois ». Au contraire, les causses nus du Haut Quercy sont recouverts par la « garrissade », faciès marginal de la garrigue méditerranéenne avec le Chêne Pubescent, *Prunus Mahaleb*, *Acer monspessulanum*, etc. Entre ces deux ensembles s'intercale le Sarladais. Du fait de sa relative position d'abri (moins de 700 mm de précipitations annuelles) et de son substratum à la fois calcaire et sableux, il s'y est développé une végétation nettement subméditerranéenne avec le Chêne Vert, l'Alaterne, le Térébinthe, le Jasmin jaune, etc. Sur les bordures cristallines du Massif Central, plus humides et plus nébuleuses, apparaît une végétation semi-montagnarde dominée par le mélange Hêtre-Pédunculé.



Etat d'avancement de la carte de la végétation (1^{er} mai 1966).

1. Cartes publiées. — 2. Cartes à paraître avant la fin de 1966. — 3. Cartes à paraître en 1967-1968. — 4. Cartes en préparation.

Dans le secteur nord du Bassin d'Aquitaine, le flux de plantes méditerranéennes joue donc un rôle particulièrement important. Cette translation d'espèces chaudes et sèches a dû se produire pendant le réchauffement post-glaciaire (période « xérothermique »). Mais les espèces humides et froides ont aussi largement colonisé l'Aquitaine pendant les glaciations quaternaires. C'est ce que prouvent les stations relictées de la Hêtraie, en particulier celle de Bègles. Tous ces problèmes de phytocinétique et de cheminement ombrothermique sont d'ailleurs parfaitement connus depuis la publication de la thèse de P. Rey. Le Bassin d'Aquitaine est un carrefour floristique au tapis végétal particulièrement nuancé.

FOIX (n° 77, 1964) par H. Gaussen.

Cette feuille couvre la partie des Pyrénées franco-espagnoles comprise entre la Cerdagne à l'Est et l'alignement Esera-Neste de Louron à l'Ouest. C'est donc une carte de montagne et la distribution de la végétation (étagement, exposition) est sous l'étroite dépendance de la topographie. Le fait essentiel est, bien sûr, le contraste entre le versant français et le versant espagnol.

L'« atlanticité » du versant nord est soulignée par l'extension de la Hêtraie qui drapè tous les versants entre 600 et 1 700 m d'altitude. Le mélange Hêtre-Sapin (*Abies pectinata*) est l'une des principales originalités de l'étage montagnard pyrénéen. Il a, d'ailleurs, été largement favorisé par les forestiers. Mais le Sapin, moins fréquent que le Hêtre, a une répartition très capricieuse. Par exemple, il est rare en Couserans alors que les conditions écologiques paraissent favorables. Par contre, il donne de belles sapinières dans le Luchonnais et le Pays de Sault. A la base de la série du Hêtre, on trouve la Chênaie caducifoliée représentée d'abord par le Sessile. Dans les secteurs anciennement défrichés il est relayé par le Noisetier, les Tilleuls et le Robinier faux Acacia. Sur les ombrées des vallées ouvertes vers le Nord-Ouest (Salat-Garbet), se glissent les plantes de la série atlantique du Pédonculé. C'est ainsi qu'une lande atlantique à *Erica vagans* et *Wahlenbergia hederacea* se distingue de la lande montagnarde. Vers l'Est, le Chêne Pubescent et les subméditerranéennes l'emportent sur les sols calcimorphes du Plantaurel. Des stations relictées propéméditerranéennes (c'est-à-dire en dehors de la limite de l'Olivier) colonisent les soulans calcaires et les bassins intramontagnards abrités. Les stations les plus caractéristiques sont, d'une part, celles des « Quiés » de la région de Tarascon où l'on trouve le Chêne Vert, le Kermès et l'Oxycèdre, d'autre part, les stations de Saint-Béat et de Marignac, dans la vallée de la Garonne, où sont conservés quelques Genévriers (*Juniperus thurifera* et *macrocarpa*). Le Thurifère est considéré comme la plante caractéristique de l'étage méditerranéen xérophile froid (étage forestier culminant du Grand Atlas de Marrakech, steppe des Monegros dans le bassin de l'Ebre).

L'écologie du versant sud est toute différente. L'étage montagnard est franchement sec et lumineux. Il est colonisé par le Pin sylvestre accompagné du Genêt purgatif, de la Busserole (*Arctostaphylos uva-ursi*) et de la Lavande des Pyrénées (*Lavandula pyrenaïca*). Cette série xérophile et héliophile ne laisse que peu de place à la Hêtraie qui a « éclaté » dans les têtes de vallées les plus humides où l'on découvre aussi quelques lambeaux de Sapinières (Nogueras). A la base de l'étage montagnard, on passe directement à la Chênaie subméditerranéenne du Pubescent. Tout le reste, à l'exception des forêts de Pin de Salzman est occupé par les différentes séries du Chêne Vert. Ce dernier monte jusqu'à 1 200 m à Alp, en Cerdagne. Dans les vallées, il constitue, avec l'Olivier, la série eu-méditerranéenne. Enfin, dans la vallée de l'Eséra, on découvre une station « thermo-méditerranéenne » à Pin d'Alep.

Entre ces deux versants si violemment contrastés s'interpose l'épaisse barrière de la haute montagne pyrénéenne. L'étage subalpin se caractérise par la forêt claire de Pin à crochets et par une lande à base de Rhododendron et d'Airelle. Dans les pelouses alpines, on découvre de nombreuses endémiques dues à l'isolement des Pyrénées pendant les glaciations du Quaternaire. Pendant la période xérothermique, il semble, d'après H. Gaussen, que la limite supérieure du Chêne Vert se soit suffisamment élevée pour franchir les cols du Val d'Aran, ce qui permettrait d'expliquer les stations reliques de la vallée de la Garonne. Les stations subméditerranéennes plus orientales se rattachent à un grand flux venu de l'Est et progressant le long des soulans calcaires des zones nord et pré-pyrénéennes.

CARCASSONNE (n° 72, 1964) par H. Gaussen avec la collaboration de G. Cabaussel, G. Dupias et L. Mestre.

De la plaine de Castelnaudary au littoral méditerranéen et des Corbières septentrionales aux confins des Monts de Lacaune s'étend une riche gamme de paysages végétaux dominés par les influences floristiques méditerranéenne et montagnarde. Les types de contact entre les différentes séries végétales méritent de retenir l'attention. Les plaines correspondent aux séries eu-méditerranéenne (Olivier-Chêne Vert) et propéméditerranéenne (Chêne Vert-Filaire). La série « thermoméditerranéenne » à Myrte et Lentisque reste confinée dans les garrigues de la Montagne de la Clape.

En Montagne noire occidentale, le « gradient biogéographique » est particulièrement brutal. En moins de douze kilomètres, on passe de la garrigue à Kermès à la Hêtraie montagnarde.

Sur les plateaux, le passage s'effectue rapidement, mais normalement, par l'intermédiaire des étages du Pubescent et du Sessile qui sont envahis par les Châtaigniers. Dans les gorges étroites et abritées, la végétation eu-méditerranéenne pénètre très profondément. Dans le Cabardès (vallée de l'Orbiel), les Oliviers sont encore cultivés

sur les « terrasses » de Miraval. En Montagne noire orientale, entre les plaines du Biterrois et le Sillon Orb-Jaur, s'étale une zone de transition (Monts de Pardailhan l. s.) couverte par des garrigues mixtes à Chêne Vert-Pubescent. Dans les Corbières, on assiste à une rapide dégradation d'Est en Ouest. Les Corbières orientales sont entièrement méditerranéennes avec la série du Chêne Vert, sur calcaire et celle du Pin Mésogéen (écotype méditerranéen du Pin maritime) sur sables dolomitiques (massif de Fonfroide et de Boutenac). Dans les Corbières occidentales avec les vallées ouvertes aux influences montagnardes et aquitaines on passe sans transition aux Chênes caducifoliés et à la Hêtraie sur les reliefs (massif de Mouthoumet). Les plantes méditerranéennes se réfugient dans le fond des bassins.

Le gradient biogéographique devient particulièrement faible dans les pays de collines de la Piège et du Razès. L'émiettement floristique préfigure la « mosaïque » aquitaine. Tous ces mélanges soulignent l'importance des migrations de plantes. On en retiendra trois exemples. D'un autre côté, l'auréole discontinue de plantes subméditerranéennes, avec le Chêne Vert, qui entoure la Montagne noire occidentale et qui aboutit au causse de Labruguière. D'un autre côté, les Hêtraies relictuelles du Razès et, enfin, la Sapinière relictuelle (*Abies pectinata* accompagné de *Prenanthes purpurea*) d'Arnac, près de Murat-sur-Vèbre : les sapinières spontanées les plus proches se trouvent en Pays de Sault et dans le Mont Lozère et la Margeride.

LA CORSE (n° 80-81), 1965, une notice sommaire à part de 21 p. par G. Dupias, H. Gaussen, M^{lle} Izard, P. Rey.

Encore une belle réussite à mettre à l'actif du Service de la Carte. Clair, précis, ce document est aussi, par l'harmonie de ses couleurs, une sorte d'œuvre d'art. Certes, la richesse toute en contrastes du tapis végétal corse a contribué à une telle réussite, mais la méthode cartographique atteint ici, comme pour la carte de FOIX, un de ses sommets.

La gamme des couleurs fait apparaître trois grands ensembles phytogéographiques étagés. Au-dessous de 500-600 m d'altitude, c'est la Corse eu-méditerranéenne avec son classique maquis. Il reste peu de choses des formations forestières climaciques : quelques bois clairs et taillis de Chêne Vert, des Subéraies très dégradées et, localement, quelques touffes de Pin Pignon et de Pin d'Alep. Les auteurs distinguent trois types de maquis correspondant à des « échelons d'appauvrissement » des séries méditerranéennes. Le faciès thermophile à Oléo-Lentisque se limite au littoral oriental, au causse de Bonifacio et, accessoirement, au golfe de Saint-Florent. Le faciès à Myrte est de loin le plus répandu. Enfin, le maquis à Lentisque, Genévrier de Phénicie, et Calycotome se glisse dans les vallées montagnardes (Gravone).

La Chênaie caducifoliée, formée de Pubescent et, dans une moindre mesure, de Sessile, l'emporte entre 600 et 1 200 m. Mais, ici aussi, les formations secondaires (maquis, garrigues, landes, pelouses) remplacent les forêts. C'est devenu le domaine du Châtaignier, autrefois cultivé, aujourd'hui en voie d'abandon. Les seuls boisements importants sont donnés par le Pin Mésogéen.

La végétation proprement montagnarde s'individualise surtout par les magnifiques futaies de Pin Laricio qui colonisent les versants de la Corse cristalline (forêts d'Aitone et de Vizzavone). Par contre, la Hêtraie est le plus souvent réduite à l'état de landes et les Sapinières sont peu étendues. L'étage subalpin doit son originalité à ses « pozzines » (pelouses tourbeuses) et aux hautes broussailles d'Aune odorant (*Aulus suaveolens*) « race de l'Aune Vert spéciale à la Corse ». Au-dessus de 2 000-2 100 m, on remarque la pauvreté floristique des pelouses alpines qui est liée à l'isolement de la Corse depuis la fin du Tertiaire.

Cette carte exprime les moindres nuances régionales et elle permet de caractériser rapidement les différents « pays » : Balagne, Nebbio, plaine d'Aleria, Castanniccia etc). Mais, c'est surtout un document accablant. Les formations végétales dégradées couvrent les 3/4 de l'île. Paradoxalement, la mise en valeur actuelle se réfugie dans quelques plaines et bassins (vergers de la Balagne, aménagements récents dans la Casinca et la plaine d'Aleria), et dans les « marines » égrenées le long d'une mer inexploitée. Les cartons (agricole et occupation du sol) renforcent cette impression d'abandon et de gaspillage.

Georges BERTRAND.

UNE ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE DU TOURISME LUCHONNAIS

Georges CAZES, *Le tourisme à Luchon et dans le Luchonnais*. Toulouse, 1964, Institut de Géographie de la Faculté des Lettres et Sciences humaines, 224 p., 24 fig., 5 ph. h. t.

C'est à la première station touristique pyrénéenne que Georges Cazes a consacré son mémoire de Diplôme d'Études Supérieures dont l'essentiel vient d'être publié par la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Toulouse. Il est rare qu'un travail de ce genre offre une telle ampleur et qu'on y trouve déjà autant de maîtrise.

L'auteur s'est d'abord attaché à l'étude des conditions naturelles qui ont permis l'essor de Bagnères-de-Luchon. L'atout majeur, c'est la présence de nombreuses sources thermales d'une extraordinaire variété, eaux radioactives, gamme étendue d'eaux sulfurées indiquées pour le traitement des affections des voies respiratoires, des rhuma-